



Circulaire 6078

du 22/02/2017

WBE – ADDENDUM à la circulaire n° 6042 - Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Membres des personnels administratifs – Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
- libre non confessionnel
- Officiel subventionné
- Niveaux : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 4 mars 2017

Mot-clé :

Personnel administratif-
Changement d'affectation

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire et de promotion sociale organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateur(trice)s des internats autonomes et des homes d'accueil de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des centres techniques de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Strée et de Gembloux ;
- Aux Directeur(trice)s des Centres psycho-médicaux sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour information

- Les organisations syndicales ;
- Le Service général de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
Administration : Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Jacques LEFEBVRE
Directeur général

Personnes de contact

Service ou Association : Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de
l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Les agents de la Direction de la Carrière	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : WBE – Personnel de l’enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Membres des personnels administratifs – Changement d’affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d’une autre zone

La liste des emplois vacants publiée dans la circulaire n°6042 doit être complétée. Les annexes à la présente reprennent la liste définitive et complète des emplois vacants dans les zones concernées par ces compléments.

Le délai pour introduire sa demande de changement d’affectation est prolongé jusqu’au **4 MARS 2017**
AU PLUS TARD.

Toute personne qui souhaite prendre contact avec la Direction de la Carrière au sujet de la présente circulaire est invitée à joindre celle-ci au numéro de téléphone accessible du lundi au vendredi, de 9h à 16h : 02/413.20.29.

Une adresse e-mail est également à leur disposition : recrutement.enseignement@cfwb.be

Je vous invite dès à présent à porter à la connaissance des membres du personnel concernés, le contenu de la présente.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le Directeur général,

Jacques LEFEBVRE

DECRET DU 12/05/2004 PERSONNEL ADMINISTRATIF
CHANGEMENT D'AFFECTATION- ADDENDUM

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Les annexes suivantes comportent les tableaux

NOM, Prénom :

Matricule :

Veillez préciser l'ordre de préférence des établissements en numérotant vos choix.

ZONE 1 : BRUXELLES CAPITALE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	BRUXELLES 2	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL « RIVE GAUCHE »	LAEKEN	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL « SERGE CREUZ »	MOLENBEEK ST JEAN	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	EVERE	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL « JEAN ABSIL »	ETTERBEEK	RÉDACTEUR	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL « UCCLE 2 »	UCCLE	COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE	UCCLE	COMPTABLE	

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	CPMS	MOLENBEEK ST JEAN	COMMIS	

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles – ADDENDUM

NOM, Prénom:

Matricule:

Veillez préciser l'ordre de préférence des établissements en numérotant vos choix.

ZONE 2 : BRABANT WALLON

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL « RIVA BELLA »	BRAINE L'ALLEUD	COMPTABLE	
20 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	HAMME-MILLE	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
10 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	GENTINNES	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	WATERLOO	RÉDACTEUR	
38 HEURES	INTERNAT AUTONOME FOLON	WAVRE	COMPTABLE	
38 HEURES	INTERNAT AUTONOME	NIVELLES	COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

Veillez préciser l'ordre de préférence des établissements en numérotant vos choix.

ZONE 3 : HUY WAREMME

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	ECOLE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ PRIMAIRE "LA MARELLE"	AMAY	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	HANNUT	COMPTABLE	
38 HEURES	INSTITUT TECHNIQUE	HUY	COMPTABLE	
38 HEURES	INTERNAT AUTONOME POUR JEUNES FILLES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES	HUY	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL "PRINCE BAUDOUIIN"	MARCHIN	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	OUFFET	COMPTABLE	
38 HEURES	CENTRE D'AUTOFORMATION ET DE FORMATION CONTINUEE (CAF)	TIHANGE	COMMIS	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles– ADDENDUM

NOM, Prénom:

Matricule:

Veillez préciser l'ordre de préférence des établissements en numérotant vos choix.

ZONE 4: LIEGE

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	AYWAILLE	COMPTABLE	
12 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME D'EBEN-EMAEL	BASSENGE	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ PRIMAIRE ET SECONDAIRE « HENRI RIKIR" MILMORT	HERSTAL	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	VISÉ	COMPTABLE	
38 HEURES	HOME D'ACCUEIL PERMANENT	COMBLAIN-AU- PONT	COMPTABLE	
38 HEURES	HOME D'ACCUEIL PERMANENT - MILMORT	HERSTAL	COMPTABLE	
38 HEURES	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE ET SECONDAIRE « ETIENNE MEYLAERS » - GRIVEGNEE	LIÈGE	COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

4. Centre de dépaysement et de plein air

NEANT

Date:

Signature

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

Veillez préciser l'ordre de préférence des établissements en numérotant vos choix.

ZONE 6 : NAMUR

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
2 HEURES	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME	GESVES	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
8 HEURES	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME	FALISOLLE	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
2 HEURES	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME	SPY	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
20 HEURES	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME	MOUSTIER-SUR- SAMBRE	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
28 HEURES	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME	EGHEZEE	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME	VEDRIN	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	GEMBOUX	COMPTABLE	
38 HEURES	INTERNAT AUTONOME POUR JEUNES FILLES « DOMAINE DE HAUTE ANHAIVE »	JAMBES	COMPTABLE	
38 HEURES	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ PRIMAIRE ET SECONDAIRE « MARIETTE DELAHAUT »	JAMBES	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	JEMEPE-SUR- SAMBRE	COMPTABLE	
38 HEURES	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	DINANT	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHÉNÉE ROYAL	BEAURAING	COMPTABLE	
38 HEURES	INTERNAT AUTONOME DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	ANDENNE	COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

4. Centre technique

NEANT

5. Centre de dépaysement et de plein air

NEANT

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles– ADDENDUM

NOM, Prénom:

Matricule:

Veillez préciser l'ordre de préférence des établissements en numérotant vos choix.

ZONE 7 : LUXEMBOURG

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	ATHENEE ROYAL	ARLON	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHENEE ROYAL	IZEL	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHENEE ROYAL	BASTOGNE	COMPTABLE	
20 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	HALANZY	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE PRIMAIRE	MARLOIE	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	INSTITUT TECHNIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ETIENNE LENOIR	ARLON	COMPTABLE	
28 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	MUSSON	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	INTERNAT AUTONOME	VIRTON	COMPTABLE	
20 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	WELLIN	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
12 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	MARBEHAN	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
20 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	LIBIN	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
2 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	LIBIN	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
28 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	FLORENVILLE	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
1 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	MESSANCY	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
28 HEURES	ÉCOLE FONDAMENTALE AUTONOME	HABAY	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	
38 HEURES	ATHENEE ROYAL	NEUFCHATEAU	COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

4. Centres de dépaysement et de plein air

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
38 HEURES	CENTRE DE DEPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR	SAINT-HUBERT	COMPTABLE	
19 HEURES	CENTRE DE DEPAYSEMENT ET DE PLEIN AIR	WELLIN	COMPTABLE	

Date:

Signature:

Liste des emplois vacants dans les établissements d'enseignement organisé par la Fédération
Wallonie-Bruxelles

NOM, Prénom:

Matricule:

Veillez préciser l'ordre de préférence des établissements en numérotant vos choix.

ZONE 10 HAINAUT SUD

1. Etablissements d'enseignement maternel, primaire, fondamental, secondaire, ordinaire, spécial, technique ainsi que les internats autonomes et les homes d'accueil

HEURES	DENOMINATION DE L'ETABLISSEMENT	LOCALITE	FONCTION	
20 HEURES	ECOLE FONDAMENTALE AUTONOME	WALCOURT	CORRESPONDANT COMPTABLE/ COMPTABLE	
38 HEURES	ATHENEE ROYAL	COUVIN	COMPTABLE	
38 HEURES	ATHENEE ROYAL	PHILIPPEVILLE	COMPTABLE	
15 HEURES	ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ PRIMAIRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	MARIEMBOURG	CORRESPONDANT COMPTABLE/COMPTABLE	

2. Etablissements d'enseignement de promotion sociale

NEANT

3. Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S)

NEANT

4. Centres de dépaysement et de plein air

NEANT

Date:

Signature: